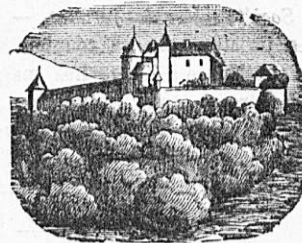




LA GRUYÈRE



PRIX DE L'ABONNEMENT :

Bulle... 1 an, Fr. 4 50
 > 6 mois, > 2 50
 Miranger... 1 an, Fr. 8 —
 > 6 mois, > 5 —
 payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

Supplément bimensuel gratuit : *L'ÉCHO LITTÉRAIRE*

IMPRIMERIE ET ADMINISTRATION : Rue du Tir 131, BULLE.

HORAIRE D'ÉTÉ : Bulle, dép. 6⁰⁰ 10⁵⁰ 2²⁵ 5⁰⁵ 8⁴⁵ — Bulle, arr. 8¹⁰ 1²⁵ 4⁵⁵ 7⁴⁰ 10⁵⁵

Prix des annonces et réclames :

Annonces : Canton, 10c., Suisse, 15c.; Étranger, 20c. la ligne ou son espace.

Réclames : 80 c. la ligne. S'adresser à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, à Bulle, r. de Gruyères, Fribourg, rue St-Nicolas, ou à ses succursales.

BULLE, le 27 août 1901.

La représentation des minorités.

La première des revendications, celle que tous les groupes de la minorité inscrivent en tête de leur programme, c'est le droit qu'ils ont à être représentés dans les conseils du pays et à contrôler l'administration de nos finances.

C'est là un principe sur lequel nous sommes tous d'accord et il ne faudrait pas que certaines divergences dans son application retardent le moment où la majorité sera obligée de nous l'accorder.

Le parti conservateur-libéral, par son organe *le Fribourgeois*, demande la représentation proportionnelle, tandis que le *Confédéré* préférerait à ce système celui des petits arrondissements selon le mode majoritaire, qui permettrait aux minorités de se faire jour et d'émettre leur volonté.

On a beaucoup écrit pour et contre la proportionnelle. Il est vrai que ce système électoral peut, dans certaines circonstances, désagréger un parti en favorisant l'éclosion de petites subdivisions au service d'intérêts particularistes. Il est vrai aussi que, en théorie du moins, c'est la proportionnelle qui donne aux conseils d'un pays la vraie physiologie de la nation en permettant à tous les partis de se faire entendre selon leur force numérique. Comme la langue dans la fable d'Esoppe, la proportionnelle peut être la meilleure et la pire des institutions, selon les milieux et selon les circonstances. Il n'est point d'œuvre humaine parfaite et toutes celles que l'homme crée n'ont de valeur que par l'intention qui leur a donné le jour et que par le but que s'est proposé leur auteur.

Le vote par justices de paix que recommande

le *Confédéré* aurait l'avantage d'être simple et de permettre à la minorité d'obtenir au sein du Grand Conseil une députation beaucoup plus grande, correspondant à peu près à sa véritable force numérique dans le canton. Mais, diront les amants de la proportionnelle, ce système sacrifie toujours les droits des minorités dont il ne tient aucun compte et si, chez nous, il donne à chaque parti la représentation à laquelle il a droit, c'est au hasard qu'il le doit, il n'a pas la force logique d'un principe.

On peut écrire sur ce double thème des articles fort bien pensés et très documentés. Tel n'est point notre but aujourd'hui. Nous voudrions simplement que toutes les bonnes volontés se missent d'accord sur un programme commun.

Ce sur quoi nous sommes tous du même avis, c'est que le régime actuel est intolérable et que le tiers du peuple fribourgeois qui paye les impôts comme les deux autres tiers, a son mot à dire dans les affaires du pays et son droit d'examen dans l'administration. Tous nos efforts doivent tendre vers ce but et pour que ces efforts soient utiles et fructueux, il faut qu'ils soient dirigés vers le même but, il faut qu'ils partent d'un seul et même élan. Ainsi, entendons-nous. Que dans les groupes de minorité une majorité se forme en faveur de tel ou tel système qui soit adopté par tous, une fois cette majorité formée, et travaillons tous à l'accomplissement de ce programme ainsi délimité.

Ce que craignent surtout nos adversaires, c'est l'union de toutes les forces d'opposition. Puisque nous reconnaissons tous que le régime actuel fait le malheur du pays et suscite les plus graves dangers pour l'avenir tant moral que matériel de notre canton, n'issons-nous donc pour le renverser et sans regarder l'étiquette politique de celui qui

lutte à notre côté, disons-nous qu'il combat le bon combat et tendons lui la main. M. P.

CONFÉDÉRATION SUISSE

Exposition cantonale vaudoise Vevey 1901. —

Le troisième et dernier mois des Expositions de Vevey (nationale des beaux-arts et cantonale industrielle) commencera prochainement.

Le nombre des visiteurs va en augmentant chaque jour; parmi ceux-ci, on remarque beaucoup d'étrangers et de touristes. Les galeries sont bien entretenues et les expositions ont conservé toute leur fraîcheur.

Pour les 7, 8 et 9 septembre est organisée la fête centrale du Club alpin suisse; le 8, journée des francs-maçons; le 9, journée des exposants et distribution des récompenses. Dès le 13 septembre, une exposition horticole temporaire attirera tous les amateurs.

Le mois de septembre, la plus belle saison à Vevey, sera certainement aussi la plus belle période des Expositions.

Affaires militaires. — Aux grandes manœuvres de septembre, pour la première fois en Suisse, prendront part le parc d'aérostats et les ballons militaires, ainsi que des automobiles.

Cinq de ces véhicules seront employés à titre d'essai du 4 au 20 septembre: trois pour le transport des personnes attachées à l'état-major du corps d'armée et des deux divisions; un camion-automobile pouvant transporter 1000 kg. sera attaché au bataillon de carabiniers 3 et un camion pouvant transporter 2000 kg. sera mis à la disposition de la compagnie d'administration. Le capitaine de l'état-major A. de Bonstetten est chargé de la direction du service des automobiles.

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 2

Le Pêcheur du Léman.

Nouvelle, par G. DUCGÈRE

— Tu veux aller à leur secours, Pierre? demanda-t-elle inquiète.

— Mais oui! ne vois-tu pas que c'est mon devoir?

— Si, je le sens! Mais j'ai toujours peur quand je te vois affronter ces dangers. Si tu laissais ta vie dans ces flots, que ferais-tu, moi, seule au monde, sans ton bon visage à mes côtés? ne songes-tu pas à la douleur qui me tuerait?

— Ne crains rien, chère mère, mon bras est fort, ma barque solide. Et puis la vague n'est pas encore si menaçante. Elle crie bien sur les cailloux du rivage, mais il n'est pas impossible de lutter contre sa violence.

— Va donc! à la garde de Dieu! Pendant que tu seras sur le lac, je prierai Celui qui n'abandonne pas les veuves infortunées.

Pierre avait terminé ses préparatifs de sauvetage. Sans aucune hésitation, il entra dans sa barque, finement bâtie, laquelle grimpa aussitôt sur le dos des vagues avec une rapidité, une allure surprenantes. Il est bon de dire que bien loin à la ronde on ne trouvait pas de meilleur batelier que Pierre Nouzon.

Il avançait dans la direction de la nacelle en danger qui, au lieu de ramer pour gagner le bord, semblait obéir au souffle de l'orage et reprendre le milieu du lac. Autour de lui chassait la lame, avec l'effrayante vitesse de la tempête. Le péril croissait de minute en minute. L'onde se hérissait de flots lugubres, noirs; des flots d'écumme éparpillaient leur pluie sur Pierre, qui ramait avec une indomptable énergie.

Singulière nature que Pierre Nouzon. Fils d'un pauvre pêcheur, il avait reçu auprès d'une tante de Lausanne une assez bonne éducation, qui le plaçait certainement au-dessus de son état; mais la mort de son père l'ayant rappelé à la maison, il consacra sa jeunesse à sa mère qu'il consolait avec ses sourires et entretenait du produit de sa pêche, et avec passablement de bonheur, car il continuait le métier de l'auteur de ses jours.

La tante de Lausanne était morte aussi. Et comme elle avait mis une partie de sa petite fortune en rente viagère, l'héritage qu'elle laissa à la veuve et au garçon de son frère avait peu de valeur.

Il servit à acheter quelques lopins de terre plantés de vignes que Pierre et sa mère Gertrude cultivaient lorsque le lac ne retenait pas le jeune homme.

Pendant ces huit années « qui s'étaient écoulées comme les ondes d'un fleuve rapide », Pierre n'avait pas quitté sa mère, qu'il aimait comme nous aimons la nôtre, alors que nous étions jeunes et avant que Dieu l'eût rappelée à

lui. Le matin, à son réveil, il allait embrasser la bonne femme, et, le déjeuner pris en commun, il se rendait à sa tâche journalière. C'était peut-être monotone, mais cela suffisait amplement à la nature droite et simple du pêcheur du Léman.

Le dimanche, quand le soleil dorait les cimes neigeuses des Alpes et que le lac, dans sa transparente limpidité, reflétait l'immensité des cieux, Pierre, un brin mélancolique, s'abandonnait volontiers aux caprices de la brise qui poussait sa barque sur l'onde azurée. Il rêvait alors, couché dans sa nacelle, à son existence calme, sans chagrin d'aucune sorte, passée près de sa mère, qui, du fond de son cœur, bénissait le ciel de lui avoir laissé, pour ses vieux jours, un fils aimant, dont l'affection délicate enveloppait sa santé chancelante de soins dévoués.

Puis, lorsque l'étoile du soir piquait la voûte céleste de sa lumière claire, il reprenait à grands coups de rames le chemin de leur maisonnette où il arrivait bientôt, le visage doucement ému par les fantômes caressés dans ses rêves. C'était donc une vie unie comme le lac dans les soirées tranquilles du printemps. Et si de temps à autre, très rarement, un soupir s'échappait de sa poitrine, il n'en accomplissait pas moins sa tâche, car il espérait bien qu'une heure aussi sonnerait pour lui, heure inoubliable, où le battement d'un cœur qui se donne fait descendre dans l'âme haletante comme des miettes du paradis.

(A suivre.)

rue de Gruyères

LIEZ

gineux

AT

ergique dépuratif
 rofules, rachis-
 des, éruptions

nausées ni dégoût.
 es les personnes

LIEZ, à la mar-

SEURS

LARS

LLARS
 LLARS
 LLARS

RS

aris 1900.

HE
 ÈS

e d'eau sucrée assai-
 calmant instantané-

ctions, les maux de
 erain contre la cho-
 dents, la bouche et
 epidémies.

COLÈS

SUJHARD
 AU LAIT PUR
 DES ALPES SUISSES

CHOIX DE
 É CHASSE

Stucky, armurier,
 Fribourg.

homme

ligent, bonne écriture,
 s un magasin de Bulle.
 agence Haasenstein &

our le 1^{er} sept. mbre

oulanger.

ce Haasenstein & Vo-

uer :

nt. Eau et lumière
 er à l'agence Haasen-

ENZ, IMP.-ÉDITEUR

Société suisse des juristes. — La Société suisse des juristes aura sa réunion annuelle du 22 au 24 septembre à Zoug. Les magistrats de l'ordre judiciaire de tous les cantons sont instamment priés de faciliter aux juges et avocats la participation à la réunion, en suspendant les audiences et débats judiciaires les 23 et 24 septembre.

(Communiqué.)

La mission chinoise à Bâle. — La mission chinoise est arrivée dimanche après midi, par train spécial, à Bâle, venant de Gênes. A la gare bâloise, on remarquait le major-général von Hœpfner en grand uniforme, son adjudant-major von Buettwitz et deux premiers-lieutenants. Le prince Tchoung se dit très indisposé. La mission est descendue à l'hôtel des Trois-Rois.

On assure que le prince Tchoung ne continuera pas son voyage pour le moment, à cause de nouvelles complications survenues à Pékin. Les appartements du prince et de sa suite ont été retenus provisoirement pour dix jours.

Expulsion. — Le Conseil fédéral a prononcé l'expulsion du territoire suisse de deux Italiens, Galotti et Zoffoli, arrêtés à Zurich et Zurzach, au moment où ils distribuaient des feuilles et écrits anarchistes.

Franchise de port. — A teneur de l'autorisation donnée par le Conseil fédéral, en date du 22 octobre 1874, la franchise de port est accordée en faveur des victimes de la grêle dans le district de Vevey (Vaud), pour tous les dons jusqu'au poids de 5 kg. (y compris les envois d'espèces et les mandats-poste) qui leur seront adressés. Cette franchise de port s'étend aussi aux correspondances reçues ou expédiées par le comité de secours institué pour la répartition de ces dons.

Cartes postales illustrées. — La maison d'édition Henri Schlumpf, à Winterthour, vient de publier une série de dix cartes postales avec vues militaires très réussies, faisant défiler sous nos yeux les milices suisses des différentes armes, ainsi que l'état-major et même la troupe des aérostiers. Malgré leur belle exécution chromolithographique tout à fait nouvelle, imitant d'une manière frappante l'aquarelle, le prix en détail de cette carte, qui sera d'un grand écoulement, n'est fixé qu'à 10 centimes.

L'invasion. — Les journaux français publient la note suivante :

« Les Assomptionnistes ont acheté une grande propriété aux environs de Lausanne, à St-Maurice, où se sont déjà installés des Capucins et des Augustins, tandis que des religieuses de Grenoble s'installent sur les bords du Rhône. »

Berne. — Un berger de Bolligen avait pris la mauvaise habitude d'ajouter beaucoup d'eau (jusqu'à 30 %) au lait que son maître livrait à la Société de laiterie d'Ifgenthal. Il voulait prouver qu'il connaissait son métier de berger et savait faire rapporter les vaches. La fraude fut découverte, et, mardi, le laitier a comparu devant le Tribunal de Berne qui l'a condamné à huit jours de prison, à 150 fr. d'amende et aux frais. De plus, il devra rembourser à son patron les sommes que ce dernier a dû payer à la Société de laiterie qui s'était portée partie civile.

St-Gall. — Mme Joséphine Dufour, décédée récemment à Thal, a légué plus de 200,000 fr. à des œuvres de bienfaisance.

Tessin. — Un gendarme a découvert jeudi à Cevio (Valle Maggia) les cadavres du Dr Guglielmoni, préfet du district de La Maggia, et d'une dame du nom de Filippini. Cette dernière avait été tuée d'une balle de revolver tirée dans le dos. Le Dr Guglielmoni avait la tempe gauche fracassée. Il tenait encore à la main l'arme dont il s'est

servi pour commettre son crime et se donner la mort. Les défunts étaient veufs et âgés l'un et l'autre de quarante ans environ. Aucun papier pouvant expliquer leur fin tragique n'a été trouvé sur eux ; mais on a de fortes raisons de croire que le drame est dû à la jalousie.

Vaud. — On admire ces jours-ci depuis les Rochers-de-Naye, comme sans doute aussi sur d'autres sommités, une mer de brouillards de toute beauté. Le phénomène, très fréquent en automne et en hiver, se remarque rarement au mois d'août.

Les voyageurs qui se sont laissés persuader qu'au-dessus de 1600 mètres règne, dans un ciel sans le moindre nuage, un soleil éclairant avec une netteté merveilleuse tous les sommets émergeant de la couche de brouillards, redescendent enchantés de leur course.

— Quatre jeunes garçons de Corcelles près Payerne s'amusaient jeudi matin, dans un jardin du village, avec un flobert. L'un d'eux, nommé Henri Bosy, âgé de 12 1/2 ans, s'étant assis un instant l'arme entre ses jambes pour s'amuser avec une souris, le coup partit et la balle lui traversa le cœur. Le pauvre enfant eut encore le temps de courir à la cuisine vers sa mère et de lui dire : « J'ai une balle dans le cœur, je meurs », puis il tomba à ses pieds pour ne plus se relever.

Neuchâtel. — Vendredi soir, à 11 1/2 h., un incendie a détruit de fond en comble, à la Jonchère, une maison appartenant à M. Gex, horloger. Le mobilier est complètement perdu, ainsi que les outils d'horlogerie et les instruments aratoires. Plusieurs pièces de bétail ont péri. Le propriétaire avait vendu dernièrement du bétail et avait chez lui, en billets de banque, les produits de cette vente pour une somme de 650 fr. Cet argent a également disparu.

Genève. — Le propriétaire d'un magasin de Genève a été jeudi la victime d'un vol important, commis par deux étrangères élégamment vêtues.

Il a été enlevé un portefeuille contenant environ 2500 fr. en billets de banque, et un porte-monnaie renfermant près de 500 fr. en or.

On a, pour le moment, perdu les traces des deux voleuses.

— Vendredi soir, vers 9 heures, un étranger, élégamment vêtu, en passant sur le pont de la Machine, bras droit, enleva subitement son pardessus et se jeta dans le Rhône. Les vannes étant ouvertes et l'eau très haute, le corps disparut aussitôt. Les papiers trouvés dans le pardessus étaient au nom de M. Delarochette, ingénieur, domicilié à Lyon, en traitement à Divonne-les-Bains.

ETRANGER

Guerre du Transvaal. — Un dépêche du Cap annonce que des engagements très vifs ont eu lieu quotidiennement dans la colonie du Cap.

Il y a trois jours, à Reeskraal, le 18^e hussards a soutenu un combat dans lequel il a eu 5 tués, 3 blessés et 1 prisonnier.

La liste officielle des pertes confirme ce combat et ces pertes.

Une colonne anglaise a capturé le 19 août un convoi boer de 106 wagons et de 1500 têtes de bétail, du commando de Potgieter. Elle a fait en outre 18 prisonniers.

On signale parmi les prisonnières faites récemment par les Anglais une nièce de Krüger et la mère du général Delarey.

L'Echo de Paris dit que le bruit court à La Haye qu'un certain nombre de membres de la Cour d'arbitrage internationale songent à donner leur démission pour protester contre la violation par les Anglais au Transvaal des règles établies par la conférence de La Haye.

France. — Le Rappel communique un bruit d'après lequel M. Barrère, ambassadeur de France à Rome, au cours de sa visite à M. Loubet, aurait fait connaître au président de la République l'intention où serait le roi d'Italie de se rendre en France, soit en automne, cette année, soit au printemps de 1902.

— Le Journal dit qu'à l'ambassade de Turquie on lui a déclaré samedi soir que l'iradé du sultan n'était pas seulement relatif à l'affaire des quais, mais que tous les autres points en discussion étaient réglés complètement à l'amiable.

— C'est le 18 septembre qu'aura lieu en mer la rencontre du czar avec le président de la République française.

— Le directeur de l'Institut Pasteur, Dr Calmette, a été victime d'un accident qui aurait pu entraîner sa mort. Mercredi, vers 5 h. de l'après-midi, tandis qu'il recueillait du venin de serpent, un de ceux-ci l'a mordu au doigt.

L'effet mortel de cette morsure est presque foudroyant ; aussi s'est-on empressé d'injecter au docteur une forte dose du sérum antivenimeux dont il est l'inventeur.

La morsure n'avait, vendredi, occasionné que des accidents locaux, enflure de la main et du poignet, et une assez forte fièvre.

— Dans un incendie, au village de la Bottière (Savoie), une femme, sa petite fille de 3 1/2 ans, un nourrisson de 15 mois sont restés dans les flammes.

— Un incendie a éclaté samedi après midi à Mattiac, dans la Creuse. Quinze maisons ont été complètement brûlées.

Italie. — M. Zanardelli communiquera prochainement les mesures qu'il a l'intention de prendre pour empêcher l'établissement en Italie des congrégations chassées de France et d'Espagne, mesures très sévères qui rendront l'acquisition de terrains en Italie très difficiles aux congrégations.

— La police a arrêté l'autre jour à Padoue un employé du *Credito Italiano*, de Milan, nommé Antoine Schiavenato, qui, au moyen de chèques falsifiés, a su se procurer de divers établissements financiers, entre autres du Crédit Lyonnais, et, bien entendu, au détriment de sa maison, la somme colossale de 1,460,000 fr. Au premier interrogatoire, Schiavenato a avoué son larcin. En même temps, on arrêta, comme complices, la maîtresse de l'employé, nommé Mira, ainsi que la sœur de celle-ci, deux jeunes personnes d'une beauté rare.

Espagne. — Au cours d'une terrible tempête, la foudre est tombée sur l'église St-André, à Vigo, pendant la messe. Une femme a été tuée, deux personnes blessées ; il y a eu une panique considérable.

Allemagne. — L'Agence Wolff apprend que le czar a accepté l'invitation de l'empereur Guillaume d'assister aux manœuvres navales de Danzig, et qu'il l'en a informé par lettre autographe.

— Le vapeur *Libau*, de Stettin, parti mercredi soir en service régulier de Memel, a coulé à la suite d'une voie d'eau. L'équipage, composé de seize hommes, s'est jeté dans deux chaloupes de sauvetage ; huit ont réussi à gagner la terre, les autres ont disparu.

Autriche-Hongrie. — A la gare de Vienne, l'employé qui annonce le départ des trains est remplacé, depuis quelques jours, par un phonographe gigantesque qui annonce, à l'heure exacte, et d'une voix retentissante : « Messieurs les voyageurs pour... »

Danemark. — D'après le *Lokalanzeiger* de Berlin, il est certain aujourd'hui que Nicolas II et le roi Edouard VII se rencontreront au château de Fredensborg, où toute la famille du roi Christian résidera dans quelques semaines.

Turquie. — Une Mail dit que 10,000 nièrement en Albanie

Tous les rapports v que de terribles masses la population de trois exterminée.

Angleterre. — en émoi la ville de l voisine, nommée Salt vres d'une famille en mère et quatre enf filles. La mère gisait la figure emportée ; de ceaux les deux plus 4 ans, la tête horri chambre voisine le f près de la porte, un frappé d'un coup de chambre, le quatrièm cadavre du père, éte entre les jambes.

Mortimer, c'était l 35 à 40 ans, était co trique. On suppose q ses filles, puis ses de arme contre lui-même.

Etats-Unis. — que deux étudiants o nent d'inventer une ment sous l'eau.

Cette lumière, qui tricité, est très port le gouvernement des sous-marins.

CANTON

Chasse. — Eus la Direction des fin et propriétaires de terdit ; avant l'ouver avec des chiens les vue de les former, d sayer, soit en vue d gibier.

Les agents prép chasse ont l'ordre d tout délinquant, en (art. 86 de la loi du 23 mai 1890 sur la

Place de tir. fédérale a écarté la place de tir. Contra seil communal de la tement militaire d noncé pour les Neig

Architectes de la Société des a à Fribourg comptai a été nommé prési dard, professeur à l professeur à Zurich honoraires.

MIS

L'Office des faillites en mises publiques, 9 heures du matin, Mlle Bochez, rue de Piété et chapelats, p suivants : 2 comptoir plusieurs tables, une et chaises, tableaux p 2 glaces, lampes, 1 vi rop, 1 potager, 3 four de la batterie de cuis buffet ordinaire et vit dons, 1 canapé, 1 co 1 fauteuil, 1 pendule, vrage, 2 reliquaires, gère à livres, 1 bouhe telage, 1 glisse, quel pine, de vin sans alco autres objets.

GRUYÈRE

Turquie. — Une dépêche d'Athènes au *Daily Mail* dit que 10,000 fusils ont été introduits dernièrement en Albanie, à l'insu de la Turquie.

Tous les rapports venant d'Arménie confirment que de terribles massacres ont eu lieu en juillet; la population de trois villages a été entièrement exterminée.

Angleterre. — Une terrible tragédie a mis en émoi la ville de Plymouth. Dans une localité voisine, nommée Saltash, on a découvert les cadavres d'une famille entière, comprenant le père, la mère et quatre enfants, dont deux fils et deux filles. La mère gisait sur son lit, le côté droit de la figure emporté; de chaque côté dans leurs berceaux les deux plus jeunes enfants, âgés de 2 à 4 ans, la tête horriblement mutilée, et dans la chambre voisine le fils, âgé de 10 ans, à genoux près de la porte, un bras appuyé sur une chaise, frappé d'un coup de feu à la tête; au milieu de la chambre, le quatrième enfant. On trouva enfin le cadavre du père, étendu sur le dos avec un fusil entre les jambes.

Mortimer, c'était le nom de cet homme, âgé de 35 à 40 ans, était connu pour son caractère excentrique. On suppose qu'il tua d'abord sa femme et ses filles, puis ses deux fils, et tourna enfin son arme contre lui-même.

Etats-Unis. — De New York, on annonce que deux étudiants de l'université de Yale viennent d'inventer une lumière qui brûle admirablement sous l'eau.

Cette lumière, qui n'est pas produite par l'électricité, est très portable et a déjà été adoptée par le gouvernement des Etats-Unis pour les travaux sous-marins.

CANTON DE FRIBOURG

Chasse. — Ensuite de plaintes intervenues, la Direction des finances rappelle aux chasseurs et propriétaires de chiens de chasse qu'il est interdit, avant l'ouverture de la chasse, de battre avec des chiens les champs et les prairies, soit en vue de les former, de les entraîner ou de les essayer, soit en vue de s'assurer de la présence du gibier.

Les agents préposés à la surveillance de la chasse ont l'ordre de dresser procès-verbal contre tout délinquant, en vertu des prescriptions légales (art. 86 de la loi du 10 mai 1876 et 4 de celle du 23 mai 1890 sur la chasse). (Communiqué.)

Place de tir. — On annonce que l'autorité fédérale a écarté la plaine de Chandolan comme place de tir. Contrairement à la majorité du Conseil communal de la ville de Fribourg, le Département militaire de la Confédération s'est prononcé pour les Neigles.

Architectes et ingénieurs. — La réunion de la Société des architectes et ingénieurs suisses à Fribourg comptait 200 participants. M. Geiser a été nommé président de la Société. MM. Gaudard, professeur à Lausanne, et Tetmajer, ancien professeur à Zurich, ont été acclamés membres honoraires.

Chronique militaire. — Par un temps superbe, mais une chaleur tropicale, les bataillons cantonnés à Bulle, La Tour et Vuadens se sont rendus dimanche matin, à 8 heures, aux cérémonies religieuses.

Le culte catholique a été célébré sur la prairie en amont du Tirage par M. l'abbé Strago, aumônier du régiment. L'éclat de cette solennité a été bien rehaussé par la fanfare qui a exécuté quelques airs patriotiques.

Le service divin réformé, présidé par M. le pasteur Martin, de Genève, s'est tenu à la Perreyre, admirablement située près du bois de Bouleyres. Ici aussi, prières, sermon et musique ont fort bien réussi.

Aux deux cultes, il y avait grande assistance de civils.

Après midi, la troupe ayant été libre de 1 à 7 h., il y avait grande animation dans nos établissements publics, sur les routes, promenades en voiture, à bicyclette et à pied.

A 8 h. déjà, on sonne, pour la dernière fois à Bulle, la retraite; après quoi, la ville rentre dans le calme habituel. Un orage qui éclate dans la nuit nous amène des ondes rafraîchissantes.

Lundi matin, diane sonnée à 4 h. Vers 5 1/2 h., infanterie, cavalerie, troupes d'administration, service sanitaire, etc., se mettent en branle dans la direction de Romont pour arriver à Cottens où il y a rencontre avec le 6^e régiment. Malheureusement, la pluie a péniblement entravé cette marche.

Nous osons espérer que cette sympathique troupe remporte le meilleur souvenir de son service sur terre gruyérienne.

Les soldats genevois à Bulle. — On écrit à la *Tribune* de Genève :

Le séjour que nos troupiers genevois viennent de faire à Bulle comptera certainement parmi les plus beaux que le bataillon 13 ait enregistré dans ses annales.

Un traitement favorable de la troupe, un beau paysage, de cordiales relations avec les habitants, une température modérée, rien n'y a manqué.

C'est, vous le savez, le lundi 12 août, que le bataillon est venu s'installer dans la vieille cité gruyérienne.

La première compagnie (capitaine Choisy) établissait ses cantonnements au Stand; la deuxième (capitaine Schwitzgübel), au château et dans les granges, tandis que la troisième (capitaine Mallet) se logeait dans un immense grenier au centre de la ville, et que la quatrième occupait le Hall de gymnastique.

Dès le lendemain matin, la vie régalière de service commençait.

Les places d'exercice sont pour la plupart de beaux champs fraîchement coupés à proximité de la ville. Mais le soldat genevois n'apprécie guère les conversions et les alignements, aussi le tir est-il venu à propos varier les exercices.

La place de tir se trouvait dans un site des plus charmants, directement au pied de la Dent de Broc. Les heures passées là ont fui rapidement, car le tir n'est pas pour rien notre sport national. Enfin, ces derniers jours, chaque compagnie procédait à son tir de combat dans les pâturages de la vallée de Charmey, si connue pour sa beauté.

Le soir, l'exercice terminé, la ville de Bulle, ordinairement si tranquille, s'emplit de groupes joyeux, contents de se reposer des fatigues de la journée. Mais, hélas! cette partie aussi se terminait bientôt, après l'exécution de la retraite par la fanfare du bataillon. Celle-ci, qui ne men-

que jamais à sa réputation, ajoute chaque soir à la retraite quelques morceaux entraînants fort goûtés des Bullois.

Société d'histoire de la Suisse romande. — La Société d'histoire de la Suisse romande se réunira mercredi 4 septembre, à 10 1/4 h. du matin, au château de Bulle.

La réunion, suivant l'usage, sera suivie d'un banquet qui aura lieu à midi à l'hôtel des Alpes.

A la suite du repas, la Société est invitée à se rendre au château de Gruyères, dont M. Ballard fera les honneurs.

Concours de taureaux, du petit bétail bovin et des groupes bovins. —

Pour la Gruyère, ces concours auront lieu à Bulle, le vendredi 20 septembre pour la variété blanche-rouge, et le samedi 21 septembre pour la variété blanche-noire.

Chaque jour, tout le bétail doit être réuni dans l'enceinte du concours, dès 8 1/2 h. du matin; l'examen commencera à 9 heures.

L'examen du petit bétail aura lieu immédiatement après celui des taureaux.

Les taureaux âgés de plus de 2 ans devront être munis d'un anneau de sûreté perforant la cloison nasale.

Un certificat officiel de santé sera exigé pour chaque pièce.

Les étalons et les juments poulinières viendront le 12 septembre, dès 9 heures du matin.

Hygiène des rues. — On sait qu'à Paris on vient de prendre des mesures pour refréner l'habitude qu'ont les gens de cracher partout, ce qui permet à la tuberculose de se propager rapidement; le balayage à sec a de même été défendu; on ne pourra plus, sans risquer une amende, soulever des nuages de poussière en balayant le trottoir devant les magasins et maisons particulières et en secouant les tapis, paillasons ou autres.

Chez nous, il serait possible de prendre aussi quelques mesures d'hygiène contre la terrible maladie qui, plus que jamais, est à l'ordre du jour.

Neige. — Après une interruption d'à peine deux mois, voici de nouveau la neige qui a fait, la dernière nuit, son apparition sur le sommet du Vanil-Noir. Changement bien brusque depuis dimanche, convenons-en!

Trois bonnes qualités

possède le *vin blanc de raisins secs* d'OSCAR ROGGEN, à MORAT. (Il est reconnu sain, rafraîchissant et à bon marché.) Il se vend au prix de 23 fr. les 100 litres franco toute gare suisse. Echantillons gratuits et franco.

Fr. 3.75

les 6 mètres **Loden** double largeur.

Etoffe de grand usage, bon teint. — Lainages et cotonnerie pour robes et blouses, ainsi que draperie *hommes* dans tous les prix. — Echantillons franco. Gravures gratis. Grands magasins v. F. Jelmoli, A.-G., Zurich.

Les demandes d'abonnement de l'*ÉTRANGER* ne seront prises en considération que si elles sont accompagnées de la valeur, soit 9 fr. pour l'année ou 5 fr. pour six mois.

MISES

L'Office des faillites de la Gruyère vendra en mises publiques, **jeudi 29 août**, dès 9 heures du matin, devant le domicile de Mlle Bochez, rue de Bouleyres, des livres de piété et chapeliers, puis les objets mobiliers suivants: 2 comptoirs-banques, 1 étagère, plusieurs tables, une trentaine de tabourets et chaises, tableaux profanes et religieux, 2 glaces, lampes, 1 vitrine, des verres à sirup, 1 potager, 3 fourneaux en fer et faïence, de la batterie de cuisine et vaisselle, bancs, buffet ordinaire et vitré, seille à lait et bidons, 1 canapé, 1 commode, 1 prie-Dieu, 1 fauteuil, 1 pendule, 1 petite table à ouvrage, 2 reliquaires, 1 table-lavabo, 1 étagère à livres, 1 bonheur-du-jour, 1 bano d'étagère, 1 glisse, quelques bouteilles et chopine, de vin sans alcool, ainsi que quelques autres objets.

Forge à vendre.

Pour cause de santé, le soussigné exposera en mises publiques une forge bien outillée, agréablement située à l'entrée du village de Vuadens, près de Bulle, au bord de la route cantonale. Bonne clientèle assurée.

Les mises auront lieu à l'auberge de la Croix-Blanche dudit lieu, le **lundi 2 septembre** prochain, dès les 2 heures de l'après-midi.

Le même jour, le soussigné exposera en mises publiques

une maison d'habitation, comprenant 2 logements presque neufs, de 3 chambres et cuisine, galetas, cave, bûcher, grange, écurie, avec eau dans la maison; jardin attenant avec arbres fruitiers. S'adresser à Sylvestre DÉFOREL, maréchal à Vuadens.

A. Demierre, médecin-dentiste, à BULLE,

s'absentera pour le Pays d'Enhaut dès mardi après midi 3 septembre jusqu'à mercredi soir.

LAITERIE

Le soussigné avise son honorable clientèle qu'à partir du 1^{er} septembre son commerce sera transféré dans sa nouvelle laiterie, **rue du Tir**, vis-à-vis de chez M. Gillard, entrepreneur.

On y trouvera journellement tous les produits laitiers. Se recommande :

Robadey, laitier.

Forte fille

est demandée pour les travaux de la campagne et aider au ménage. — S'adresser à l'agence Haasenstein & Vogler, à Bulle.

La fabrique de chocolat F.-L. Cailler, à Broc, engage continuellement des

jeunes gens

libérés des écoles. Bon salaire dès le commencement. — Se présenter personnellement.

A louer :

Un beau logement. Eau et lumière électrique. — S'adresser à l'agence Haasenstein & Vogler, à Bulle.

Pour tout ce qui concerne les annonces et réclames, s'adresser à l'Agence de publicité Haasenstein & Vogler, Bulle, rue de Gruyères.

**EXPOSITION CANTONALE VAUDOISE
EXPOSITION NATIONALE SUISSE DES BEAUX-ARTS**

VEVEY

28 juin
au
30 septembre.

30 août-2 septembre, Bétail de boucherie. — 31 août, Forest. vaud., Pêch. suisses. — 1^{er} septembre, Féd. des bouchers, Journée cycliste. — 7, 8 et 9, Fête centr. C. A. S. — 8, Fraucs-mag. suisses. — 9, Journées des exposants, distrib. des récompenses. — 13-21, Exposition horticole.

Vente d'immeubles.

Le 17 septembre 1901, dès 1 heure de l'après-midi, à l'Hôtel de Ville de Rougemont, les héritiers de défunt Louis-David Yersin, au Crêt, rière Rougemont, exposent en vente aux enchères publiques les immeubles du défunt Yersin, situés rière Rougemont et consistant en :

Aux Crêts : Maison d'habitation, jardin, granges et écuries, d'une contenance totale de 369 ares.

Les Culayes-Derrières, communément appelés l'Arétaz : Chalet, grange et écuries, pâturage et bois d'une contenance de 761 ares.

Les Belles-Combes : Chalet, pâturage et pré de 722 ares et bois de 899 ares.

Les deux immeubles possèdent une grande quantité de bois à exploiter.

Au Plan : Plantag. de 3 ares 37 centiares.

Les Quartiers-Derniers : Pré maigre et fenil de 71 ares.

A Rougemont : le 1/4 d'un grenier indivis.

Pour tous renseignements et conditions, s'adresser à M. Würsten, receveur à Gessenay, et au soussigné, chargé de la vente.

Château-d'Œx, le 20 août 1901.

Ch. Favrod-Coune, notaire.

SŒURS PROGIN, BULLE

Articles d'enfants : Brassières, langes, bavettes, robettes, etc.

Laines et cotons à tricoter, à crocheter et à broder.

Tricotages en tous genres, à la main et à la machine.

Gants, foulards, mouchoirs, dentelles, broderies, etc., etc.

Fleurs pour églises, croix d'enterrements.

Couronnes mortuaires, perles et métal.

PRIX TRÈS MODÉRÉS

**Caisse hypothécaire
du canton de Fribourg.**

Selon décision du Conseil de surveillance du 19 août 1901, l'émission de cédules au taux d'intérêt du 4 1/2 % sera close le 31 août 1901.

A partir du 2 septembre suivant, la Caisse émettra, contre versement comptant, des cédules à quatre pour cent d'intérêt annuel, placement consenti par le déposant pour 5 ans, dénonçable au bout de 4 1/2 années pour remboursement avec le paiement du cinquième coupon d'intérêt.

Le Directeur :
L. MULLER

CARRIÈRE DE LESSOC
Exploitée par **A. ALBINATI**, entrepreneur,
à **CHARMEY** (Gruyère).

Bancs de toutes épaisseurs pour balcons. — Dalles.
Montants de portes et fenêtres. — Lavoires. — Escaliers.
Monuments. — Très beau marbre poli.

VINS D'ESPAGNE

Le soussigné fait savoir au public de la ville et de la campagne que, grâce à l'abondante récolte de 1900, il peut offrir des vins rouges et blancs, garantis naturels, à des prix très réduits.

ROUGES		BLANCS	
Par 100 lit.	Par 5-600 lit.	Par 100 lit.	Par 5-600 lit.
Vandrell à fr. 29	à fr. 27	Catalogne à fr. 30	à fr. 28
Montagne sup. 32	30	St-Cugat sup. 32	30
Priorato 36	34	Andalousie 40	38
etc. 40	38	etc.	etc.

Fûts de 50, 100, 150, 200, 300 et 600 litres à la disposition du client.

Envoi d'échantillons et prix courant gratis et franco.

Se recommande :
Francisco RIBES, à Bulle,
propriétaire de vignes à San Jaume, Barcelone (Espagne).

Galvanoplastie.

Nickelage. Cuivrage. Oxydation.
Argenture. Dorure.

M. HENRI GEINOZ, ingénieur, à Fribourg, avise le public qu'il a joint à sa fabrique d'accumulateurs transportables, Fribourg, Route Neuve, un atelier de galvanoplastie.

Il se charge de tous les travaux concernant cette partie, ainsi que du dégrossissage et du polissage de tout objet en métal.

Travail soigné et promptement exécuté.

Les objets pourront être remis directement à son atelier (Fribourg, Route Neuve) ou aux magasins suivants :

- Fribourg : MM. Hertling frères, rue de Lausanne N° 85 ;
- Bulle : M. Arnold Desbiolles, marchand de fer ;
- Morat : M. F. Staub,
- Romont : M. P. Demierre, quincaillier ;
- Estavayer : M. B. Elgass, marchand de fer.

Jeune homme d'environ 16 ans, intelligent, bonne écriture, trouverait emploi dans un magasin de Bulle. Adresser offres à l'agence Haasenstein & Vogler, à Bulle.

ÉRUPTIONS, dartres et toutes les im-puretés de la peau, ainsi que les taches de rousseur si désagréables, disparaissent rapidement et sûrement avec le **LENTIGIN KROPP** en tubes à 1 fr. 20 à la Pharmacie Gavin.

Grande teinturerie de Morat.

Lavage chimique. Dégraissage.
FRAISSE, BRUGGER & C^e, A MORAT

Installation de 1^{er} ordre. — Procédés des plus récents.
MÉDAILLES : Fribourg 1892. Genève 1896. Paris 1897.
TEINTURERIE ET LAVAGE

Vêtements en tous genres pour dames et messieurs.
Robes de soie. — Gants. — Plumes. — Tapis.
COUVERTURES DE LAINE
SUCCURSALE : Fribourg, rue des Epouses N° 69.

Dépôts :

- Bulle, chez M. G.-J. Gremand, fabrique de draps.
- Romont, chez Mme veuve A. Mœsch, négociante.
- Vuisternens-dv.-Romont, chez Mme veuve Deillon, négociante.
- Veyruz, chez Mlle M. M. Traux, bureau de poste.
- Praroman, chez Mme Julie Schorderet, tailleuse.
- Estavayer, chez M. Alfred Bourqui, tailleur.
- Payerne, chez Mme veuve Rudolph, place du Marché.
- Sallavaux, chez M. Jacques Bolderini, négociant.

A. GILLARD, entrepreneur,
BULLE, rue de Vevey.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
CHAUX — CEMENTS — GYPSE

TUILES GARANTIES
de différents modèles et provenant des meilleures maisons.
Briques, planelles et terre réfractaire.
TUYAUX en ciment et en grès vitrifié.
TUYAUX D'ARAU — BASSINS EN CIMENT

LE CHOCOLAT DES CONNAISSEURS

CHOCOLAT DE VILLARS

Chocolat fin, au lait. **MARQUE DE VILLARS**
Chocolats fondants, fins. **MARQUE DE VILLARS**
Cacao soluble. **MARQUE DE VILLARS**

Desserts fins **DE VILLARS**
Noisettes **DE VILLARS**
Pralinés, etc. **DE VILLARS**

EN VENTE PARTOUT
Fabrique de chocolats fins **DE VILLARS**
FRIBOURG (Suisse).

**Fabriques de ciment Portland
et chaux hydraulique**
A CHATEL-SAINT-DENIS ET VOURY

USINE DE CHATEL SAINT DENIS

Chaux légère, lourde et plombée ;
Portland artificiel et ciment prompt.

Recommandés
par la Direction des Travaux publics
du canton.

DÉPOT :
J. CROTTI, à BULLE

Pour fromagers.
Le soussigné est acheteur d'une partie de fromage tout gras de Gruyère, de 20 à 40 kg., ainsi que de beurre de crème, 30 à 40 kg. par semaine. Paiement au comptant.

N. Jungo, négociant,
Grand'rue 63, Fribourg.

A louer :
Un atelier de menuisier avec machines et moteur, et un logement.
S'adresser à TOACHE à La Tour.

A louer :
Deux logements de deux chambres, boisés et cuisine, au soleil levant.
S'adresser à LAURENT RUFFIER, à Bulle.

Fortis souliers pour ouvriers
bien ferrés Fr. 5 85 et 6 70
Sou. pour mess. f. g. militaire 7 40 et 8 60
Sou. de dimanche pour mess. 9 80 et 11 90
Sou. forts pour femmes 5 80, 6 40 et 7 20
Sou. et bott. p. dames 6 80, 9 40 et 11 20
Pantoufles en stramine 1 95, 2 60 et 3 10
Sou. pour garçons et filles, à vil prix.
Pantalons en mi-laine de Berne, 6 40 et 7 60
Gr. chemises pour ouvriers 1 75 et 2 60
Chemises en tricot 1 90, 2 60 et 3 95
Reprise ou échange accordés.
Winiger, dépôt de fabr. Boswil.
A. Winiger, Romanshorn.

A louer :
Chez Louis DESBIOLLES, un appartement au 2^e étage.

Vieux violons
achète E. Lehmann, Berne, Zähringerstr. 9.

CACAO SUCHARD

Le meilleur déjeuner. Préparation instantanée.




PRIX DE L'ABONNEMENT
Suisse... 1 an, F...
... 6 mois,
Étranger... 1 an, F...
... 6 mois,
payable d'avance

Prix du numéro : 5
On s'abonne dans
bureaux de pos

BULLE
M. Laur et

Le D^r Laur, se
paysans, continu
dans la Suisse ori
de Broug et d'U
manifestes de poli
prononcer un, no
stættén, devant u
thal. Le D^r Laur
une éloquence sim
de faits, qui va d
des agriculteurs.
bileté, sachant ex
dire à ce public s
Il a commencé
tait serait marqu
flits économiques
après. « De tous
ces luttes. Les ca
vriers, s'unissent
est temps mainte
exemple. C'est d
pourront parvenir
Le D^r Laur est
programme de po
« Le paysan, a
son travail le prix
faire prévaloir ses
l'agitation dans le
nouveaux tarifs de
aient voix au chap
qu'ils aient des re
Chambres fédérale
ajouté, qu'incomb
voulez qu'on défer

Le Pêche

Il était vraiment b
cheur. Une chevelure
nait sur son front hâ
rêveurs, d'une franch
maint regard de jeun
Il était de forte ta
l'activité incessante,
nastique, avait adm
surpris de ses paroles
que le sujet de la con
et souvent, quand son
l'entraînait. — lui qu
dioses de la nature de
taines allures poétiq
la tempête ne l'effray
bruit des flots déferla
aux infortunés dont
trouvait à la merci de
Pierro n'était pas u
bré. Quoique toujours